

Etouffement d'un scandale pour raison d'Etat ?

LUC FRIEDEN PROTEGE-T-IL LES DYSFONCTIONNEMENTS DANS L'AFFAIRE EWERT / CARGOLUX bvi ?

Dans l'affaire « Ewert » et « Cargolux bvi », du nom de cet expert comptable luxembourgeois Charles Ewert, spécialiste en domiciliation de sociétés, acteur actif selon de nombreux témoignages et documents du secteur du blanchiment et expert en clonage de sociétés (d'où cette affaire Cargolux), les nouveaux témoignages, preuves et documents ne cessent d'affluer à notre rédaction.



C'est que notre premier article truffé de révélations et faisant état d'un rapport explosif communiqué aux autorités judiciaires luxembourgeoises qui l'escamotent soigneusement (lire notre numéro 111 et ses 8 pages spéciales) et nos révélations de la semaine passée (numéro 112) ont fait bouger le petit landernau politique et économique luxembourgeois. Et les langues se délient... Alors que la réponse du ministère des transports luxembourgeois, qui nous est parvenue trop tard la semaine passée (voir ci contre), joue encore la langue de bois, mais prudente, laissant toute la responsabilité à Cargolux Luxembourg.

Comment est-il possible que ce genre d'affaires, où se mélange le pénal vulgairement sanguin (la tentative d'assassinat contre le marchand d'armes autrichien Glock perpétrée à Luxembourg alors qu'il se trouvait en compagnie de son représentant financier, Charles Ewert) au pénal élégamment financier, ne progresse absolument pas au petit Grand Duché et que le personnage central, « Panama Charly », peut déclarer à tous vents qu'il est « intouchable » ? Faut-il voir la raison de ce qu'on serait tenté d'appeler pour le moins un dysfonctionnement

dans le fait non seulement que certains magistrats et anciens magistrats sont ou furent associés à certaines de ses sociétés ou que par exemple l'actuel ministre de la Justice et dauphin désigné du Premier ministre Jean-Claude Juncker fut le représentant judiciaire d'Ewert lorsqu'il appartient comme avocat à l'étude luxembourgeoise « Bonn et Schmit » ? Luc Frieden y a représenté Ewert dans certains dossiers, tout comme il le fit d'ailleurs pour un certain André Lussi, ancien PDG de Clearstream, l'office de clearing gravement mis en cause par le livre « Révélation\$ » d'Ernest Backes et de Denis Robert. Une affaire tout aussi lente à se développer, alors qu'on apprend aujourd'hui qu'un certain Luc Frieden rédigea, avant sa carrière ministérielle, certains avis pour Lussi, des avis qui sont devenus



aujourd'hui assez compromettants ! Ces avis signés Luc Frieden sont à disposition de « L'investigateur ». Lussi quant à lui est défendu aujourd'hui, e.a., par une avocate allemande du nom de comtesse Pilati, qui n'est pas une inconnue au bataillon, puisqu'elle n'est autre que la compagne des jeux aquatiques et autres d'un certain



Rudolf Scharping, ministre allemand de la défense. Comme quoi, chez les riches, on ne se fait pas défendre par n'importe qui.

Selon de nouvelles informations en possession de « L'investigateur », la société clonée Cargolux bvi, domiciliée aux British Virgin Islands, en tous points agencée de façon à ce qu'on la confonde avec la véritable société Cargolux luxembourgeoise dont un tiers de l'actionariat est détenu par... l'état luxembourgeois, a effectivement développé des transports d'armes illégaux, notamment vers l'Irak et ceci, selon des sources dignes de foi, via Péking et avec comme client un certain Nadhmi Auchy, ce milliardaire irakien implanté au Luxembourg avec GenMed (OU SièGE Jacques Santer au conseil d'administration) et recherché par mandat d'arrêt international par les juges du pôle financier de

Paris dans le cadre d'un vaste détournement de l'affaire Elf/Ertoil.

Le fonctionnement en est simple. Ewert, qui gère cette bvi, est associé dans diverses sociétés qu'il dirige, avec un certain W., qui occupe d'importantes fonctions dans le management de la véritable Cargolux. W. est évidemment au courant des capacités inutilisées des avions cargo Cargolux. Ces capacités, toujours selon des informations et des témoignages dignes de foi, sont utilisées pendant le parcours parcouru par les avions Cargolux. Officiellement, au Luxembourg, on n'en sait rien. Tout aussi officiellement, des marchands d'armes croient dur comme fer être clients de Cargolux, ne remarquant pas quelque part, en page caractères et en bas de page, les trois petites lettres « bvi ».



Ce marchandage d'armes n'est pas un secteur inconnu pour Charles Ewert. Un témoin est formel : « en 1992, il m'a montré un dossier très épais, concernant des ventes d'armes, notamment des hélicoptères. » Ewert détient également une farde contenant une trentaine de pages de listing d'armes émanant du ministère des armées françaises, un listing évidemment top-secret ! Sur base de ce listing, il aurait livré une quantité importantes d'armes sur le continent africain.

Drôle de combine quand même où les intervenants sont en ligne directe le très sérieux marchand d'armes autrichien Glock (la façade légale du commerce

depuis le Luxembourg), « Panama Charly » et ses centaines d'off-shores, un haut manager de Cargolux, une société clonée sur l'officielle qui a pignon sur rue au Luxembourg, un ministre de la Justice, un milliardaire irakien plus que suspect, des magistrats etc... sans oublier le gouvernement luxembourgeois et son droit de regard sur Cargolux et ce qu'on est peut être en train de réaliser avec son clone.

Et personne ne veut être au courant de tout cela. Au plus tard depuis deux semaines, les responsables politiques et judiciaires ne pourront plus prétendre ne pas savoir !

Trafiquant français et enfant luxembourgeois

Pendant 20 ans, entre 1970 et 1990, un citoyen français mêlé de près au trafic d'armes international, venait pour des séjours réguliers dans un hôtel de luxe près de l'aéroport de Luxembourg. Sa secrétaire était une jeune luxembourgeoise qui devrait avoir été la mère d'un enfant conçu par Charles Ewert. Le nom de Mme P. revient à plusieurs et importantes reprises dans le dossier Ewert. Le trafiauant francais a disparu de la circulation...

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Luxembourg, le

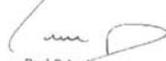
Références: Monsieur Jean NICOLAS
Annexes: B.P. 81
L-8301 CAPELLEN

Monsieur,

Vous venez de vous enquérir sur l'existence d'une société Cargolux B.V.I. qui serait domiciliée aux British Virgin Islands.

La direction de Cargolux vient de me faire savoir qu'elle ne connaît pas de société Cargolux B.V.I., mais qu'en vue du financement d'un de ses avions elle avait à l'époque créé une société néerlandaise, Cargolux Airlines International S.A./B.V., société qui a été liquidée fin 1997, au moment où cet appareil a quitté la flotte de la compagnie.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour le Ministre des Transports

Paul Schmit
Commissaire du Gouvernement

La lettre évasive du ministre des Transports

Adresse postale: L-2938 Luxembourg Bureaux: 19-21, boulevard Royal Luxembourg
Téléphone: 478-1 Téléc: 1685 chvair lu
TELEX: 464315 / 467760 / 241616 / 241617